



## 4 heures de la LFA

Les 4 heures sont organisées en collaboration avec le club d'aviron « les 3Y » et auront lieu à Seneffe dans les installations du centre « la marlette » le 5 octobre 2024.

### **Avant programme**

1. Les 4h de l'aviron francophone sont ouvertes aux clubs et rameurs membres de la Ligue Francophone d'Aviron. Les participants devront avoir atteint au moins leurs 19 ans dans l'année de la course.
2. Le départ de la course sera donné à 11h sur le canal de Seneffe, à hauteur des pontons du centre. Les équipes peuvent entamer un nouveau tour jusque 15h.
3. Cette année, en plus de la course, des activités de promotion seront proposées aux rameurs juniors ainsi qu'à des personnes non licenciées. Les informations parviendront directement aux responsables des clubs de la LFA.
4. Le parcours est une boucle de 4kms sur le canal Bruxelles-Charleroi à hauteur du centre Adeps « La marlette » à Seneffe. Le début du tour se trouve sur le canal, juste en face des installations du centre Adeps (à hauteur de l'arrivée de la tête de rivière). Les participants iront tourner autour d'une bouée se trouvant 2 kms en amont sur le canal. Ensuite, ils redescendront jusqu'au ponton du centre Adeps en longeant la berge. La course ne se déroule pas uniquement en ligne droite sur le canal Bruxelles-Charleroi. Les participants devront alors choisir entre le parcours A et le parcours B.

Les bateaux qui changeront d'équipage devront emprunter « le parcours A », tourner derrière la seconde bouée placée à hauteur des installations du centre. Cette bouée, proche du ponton, oblige les équipages à changer d'équipage. Après avoir changé d'équipage, les rameurs iront chercher une seconde bouée sur la berge opposée au centre avant de retourner sur le canal, tourner autour de la troisième et dernière bouée avant de repartir pour un tour.

Les bateaux qui ne changent pas d'équipage tourneront après la première bouée, sur le « parcours B ». Ils iront ensuite tourner autour d'une seconde bouée sur la berge opposée avant de retourner sur le canal Bruxelles-Charleroi, tourner autour de la troisième et dernière bouée afin de repartir pour un tour supplémentaire.

Les tours seront comptabilisés sur la ligne d'arrivée habituelle des régates organisées à Seneffe. Une pénalité de 30 secondes sera infligée en cas de départ volé ou de contournement irrégulier d'une bouée.

5. La course : Les bateaux autorisés à concourir sont : les skiffs (1x), les doubles (2x) et les yolettes (C4X+).

Les équipes pourront être mixtes (club, genre et âge). Un rameur ne pourra concourir que pour une seule équipe. Les changements d'équipage ne sont possibles qu'à la fin de chaque tour. Les équipes sont composées de :

A	Skiff (1x)	2 à 3 rameurs
B	Double (2x)	4 à 6 rameurs
C	Yolette (C4X+)	10 à 15 rameurs

6. Inscriptions : La date limite est le lundi 30 septembre 2024 à 18h00. Les inscriptions auront lieu via la plateforme IRow. En cas de problèmes, vous pourrez contacter Monsieur Henri Moureaux, secrétaire de la régates.

Monsieur Henri MOUREAUX – Allée des Alouettes, 14 à 4600 VISÉ  
Tel : 0496/38.22.26      Mail : [henrimoureaux@hotmail.com](mailto:henrimoureaux@hotmail.com)

7. Forfaits réguliers : date limite le lundi 30 septembre 2024 à 18 heures. Les forfaits sont à envoyer au secrétaire de la régates :

Monsieur Henri MOUREAUX – Allée des Alouettes, 14 à 4600 VISÉ  
Tel : 0496/38.22.26      Mail : [henrimoureaux@hotmail.com](mailto:henrimoureaux@hotmail.com)

8. Tirage au sort : le lundi 30 septembre 2024 à 19h00 par visioconférence. Le lien sera envoyé sur demande au plus tard 24h auparavant.

9. Pour les 4h classique : la modification d'équipage est possible à la fin de chaque tour.

10. Numéro d'étrave : Le numéro d'étrave sera fixé à la pointe du bateau. Les numéros seront à retirer dans les installations du centre Adeps de Seneffe à partir de 10h00. Un droit de 5,00 € par numéro d'étrave manquant à l'issue de la régates sera ajouté aux droits d'inscription.

11. Droits d'inscriptions : 5,00€ par rameur.

12. Équipe en course : l'épreuve se déroulera selon le code des courses de la F.R.B.A. et plus particulièrement, en application de son chapitre XV relatif aux courses de longue distance. Les bateaux seront derrière la ligne de départ au moins 15 minutes avant l'heure de départ. Les départs seront donnés en trois groupes. Les doubles partiront en premier. Les skiffs partiront 15 secondes plus tard, et les yolettes 15 secondes après les skiffs. En cas d'avarie, l'équipe est tenue de quitter le champ de course. Les bateaux sur le point d'être dépassés doivent céder le passage en se rangeant à tribord et ne peuvent en aucune façon empêcher la manœuvre de dépassement. Les virages doivent s'effectuer dans l'ordre où les concurrents s'y présentent, en respectant le parcours et le balisage mis en place. Les dépassements ne sont pas autorisés pendant le demi-tour.



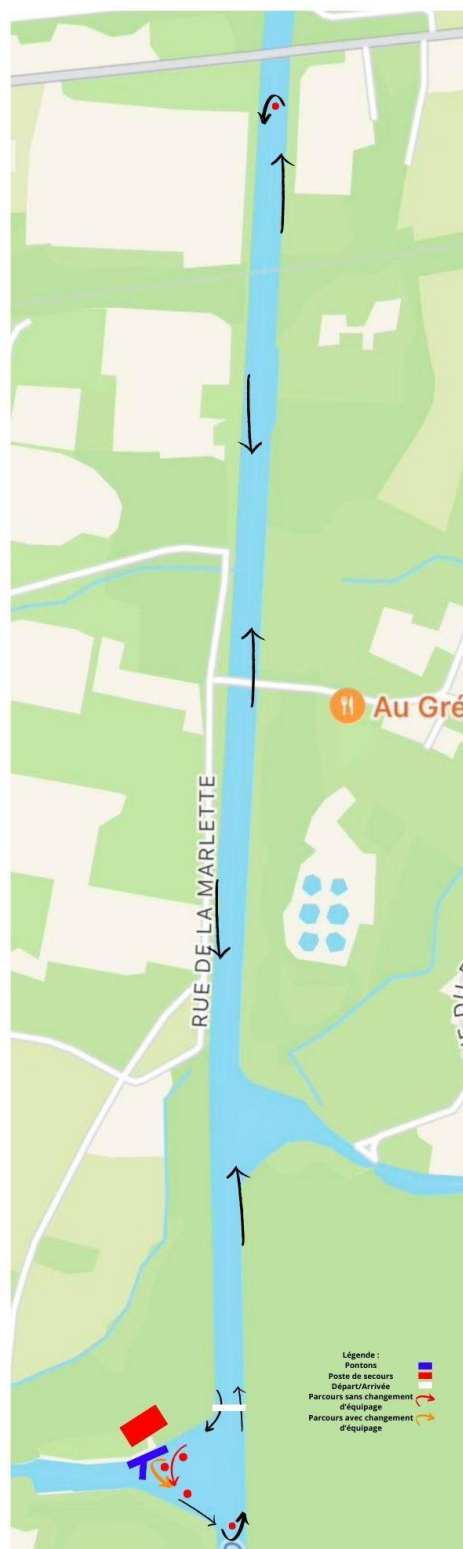
13. Classement : pour les 4h, un classement sera établi en fonction du nombre de tours effectués. En cas d'égalité dans le nombre de tours réalisés, l'équipe qui aura terminé son dernier tour en premier sera classé devant.
14. La remise des prix aura lieu au centre Adeps « la marlette » vers 16h30.
15. Réunion du jury : le jour de la régates à 9h45 dans le complexe sportif du centre Adeps.

Président de la régates  
Rémy Moulin

Secrétaire de la régates  
Henri Moureaux

Secrétaire général FRBA  
Charles Henri Dallemagne

## 4h de la LFA Plan du champ de course



## Zone changement d'équipage à la loupe

